
**ZONE DE POLICE
ORNEAU - MEHAIGNE**

CONVOCATION DU CONSEIL DE POLICE

Conformément à l'art. 27 de la Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de Police intégré, structuré à deux niveaux, et à l'art. 87 de la Nouvelle Loi Communale, nous avons l'honneur de convoquer à la séance du Conseil de police qui aura lieu :

Le 20 novembre 2019 à 19.00 heures

Salle du conseil
De la commune de Gembloux.

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE

1. PV du conseil de police du 03 octobre 2019 – Approbation – Décision.
2. Budget 2020 de la zone de police – Approbation – Décision.
3. Douzième provisoire – Exercice 2020 – Approbation – Décision.
4. Déclassement d'une moto – Décision.
5. Déclassement de deux combis – Décision.

La secrétaire du Collège de Police,



S. CHAHED

Pour le Collège de Police,

Le Président du Collège de Police,



B. DISPA.

Adresse de correspondance :
Monsieur B. DISPA, Président
Chaussée de Tirlemont, 105
5030 Gembloux